

Présentation des citations et références bibliographiques

Style APA

Guide réalisé par le centre de documentation

Ed. revue et corrigée

Septembre 2018

Tables des matières

1	<i>Avant-propos</i>	3
2	<i>Introduction</i>	4
2.1	Pourquoi citer ses sources ?	4
2.2	Logiciels bibliographiques	4
3	<i>Citations</i>	5
3.1	Généralités	5
	Définition	5
	Abréviations utilisées dans les citations	5
	Annotations de bas de page	5
	Emplacement de la source.....	6
	Auteurs.....	6
3.2	Citations directes	8
	Extrait de texte	8
3.3	Citations indirectes	9
	Reformulation d'un texte.....	9
3.4	Cas particuliers	10
	Ressource Internet	10
	Document non publié	11
	Texte législatif	12
	Figure	12
4	<i>Références bibliographiques</i>	13
4.1	Généralités	13
	Définition	13
	Documents électroniques (DOI et URL).....	13
	Abréviations.....	13
	Auteurs.....	14
	Editeurs.....	15
4.2	Type de document	16
	Livre	16
	Brochure.....	17
	Dictionnaire, encyclopédie	17
	Travail de diplôme	17
	Revue	18
	Quotidien.....	19
	Congrès, colloque.....	20
	Support de cours	20
	Ressource Internet	21
	Figure	22
	Texte législatif	22
	Document multimédia	23
5	<i>Présentation des références bibliographiques</i>	24
5.1	Généralités	24
5.2	Classement des documents	24
5.3	Alignement des références	24
5.4	Liste de références bibliographiques	25
5.5	Bibliographie	26
5.6	Exemple	27

1 Avant-propos

Ce guide est un recueil de recommandations pour la présentation des citations et des références bibliographiques.

Il est destiné aux filières Physiothérapie, Sage-femme, Soins infirmiers et Technique en radiologie médicale, à la Formation continue de la Haute Ecole de Santé (HEdS) ainsi qu'aux Modules complémentaires santé. La filière Nutrition et diététique utilise un guide rédigé selon le style Vancouver.

Le présent document est une adaptation francophone des normes de la 6^e édition de *Publication manual of the American psychological association* (APA, 2010) et une nouvelle version du *Guide pour la présentation des travaux écrits et des références* (2015) de la Haute école de santé de Genève.

2 Introduction

2.1 Pourquoi citer ses sources ?

La rédaction d'un travail implique généralement la consultation de nombreux documents. Ne pas indiquer ses sources relève du plagiat et peut être puni par le droit pénal. Selon l'art. 25 de la Loi fédérale sur le droit d'auteur et les droits voisins du 9 octobre 1992 (LDA ; RS 231.1) :

1. Les citations tirées d'œuvres divulguées sont licites dans la mesure où elles servent de commentaire, de référence ou de démonstration et pour autant que leur emploi en justifie l'étendue.
2. La citation doit être indiquée; la source et, pour autant qu'il y soit désigné, l'auteur, doivent être mentionnés.

Si les idées d'un auteur sont reprises ou si des extraits de son œuvre sont cités textuellement, il faut mentionner la source dans le texte et la référencer dans une **liste de références bibliographiques** (voir chapitre 5.4) à la fin du travail.

Lorsqu'un document est utilisé pour l'élaboration du travail mais n'est pas directement cité dans le texte, on indique sa référence bibliographique dans une **bibliographie** (voir chapitre 5.5).

2.2 Logiciels bibliographiques

Il existe des logiciels permettant d'importer des références de documents depuis Internet. Ils donnent également la possibilité d'insérer automatiquement des citations et de créer des bibliographies dans un traitement de texte. Le logiciel Zotero est disponible gratuitement sur Zotero.org. Des guides rédigés par le centre de documentation sont à votre disposition sur le site web de la HEdS.

Attention : il y a des différences entre les références importées depuis Internet sur Zotero et les normes recommandées par la HEdS. Il est donc important de bien relire la bibliographie et de faire les modifications nécessaires. Pour cela, consulter le document [Vérification Bibliographie \(style APA\)](#) disponible sur nos pages web.

3 Citations

3.1 Généralités

Définition

La citation consiste à mentionner soit le texte exact d'un auteur (citation directe), soit la pensée d'un auteur reformulée avec d'autres mots (citation indirecte). Les citations sont accompagnées de :

- nom(s) d'auteur(s)
- année de publication du document
- pages, sauf si l'on cite des documents électroniques sans numérotation de page ou si l'on reformule l'idée générale d'un document (citation indirecte)

Les règles sont les mêmes pour les citations de documents en version papier ou électronique, sauf pour les communications personnelles et orales, les textes législatifs et les figures qui ont certaines particularités (voir chapitre 3.4).

Abréviations utilisées dans les citations

- Les pages sont indiquées avec l'abréviation «p.» pour une seule page consultée et «pp.» pour plusieurs pages. Exemple : p. 7 ou pp. 7-8
- S'il n'y a pas de date de parution, mettre l'abréviation s.d. (sine datum) à la place de l'année.

Annotations de bas de page

Les annotations sont disposées en bas de page. Elles sont utilisées pour expliquer des points particuliers sans alourdir le texte.

Exemple :

Les étudiants¹ sont tenus de rendre leurs travaux dans les délais demandés.

¹ lire également au féminin

Les règles ci-dessous s'appliquent aux citations directes ou indirectes pour tout type de document.

Emplacement de la source (Les 2 options sont possibles)	Citations	Remarques
Mention auteur(s)/année/ page après la citation	Certaines variations révèlent plus « de l'apparence de l'organisation sociale que des lois propres de cette organisation » (Braconnier & Marcelli, 1998, p. 37).	<i>Dans une parenthèse, les noms des auteurs sont séparés par une virgule sauf entre l'avant-dernier et le dernier auteur qui sont reliés avec l'esperluette « & ».</i>
Mention auteur(s)/année avant la citation	Selon Braconnier et Marcelli (1998), certaines variations révèlent plus « de l'apparence de l'organisation sociale que des lois propres de cette organisation » (p. 37).	<i>Lorsque les auteurs sont mentionnés dans le texte avant la citation, les noms d'auteurs sont reliés avec le mot « et » en toutes lettres.</i>

Auteurs	Citations	Remarques
Jusqu'à 2 auteurs	Il existe deux catégories d'adolescents migrants : ceux qui vivent dans leur pays d'accueil depuis très jeunes, voire depuis leur naissance, et ceux qui ont quitté leur pays d'origine durant l'adolescence (Braconnier & Marcelli, 1998).	<i>Toujours mentionner les deux auteurs, même si leur travail est cité plusieurs fois dans le même paragraphe ou dans la même page.</i> La virgule avant l'esperluette (&) est facultative.
De 3 à 5 auteurs	<u>1^{ère} citation</u> Il est essentiel de comprendre en quoi le fonctionnement cognitif est lié à l'activité cérébrale (Schenk, Leuba, & Büla, 2005, pp. 45-46). <u>2^e citation des mêmes auteurs</u> « La mémoire n'est pas un instrument cognitif qui peut être géré consciemment » (Schenk et al., 2005, p. 48).	<i>Les 3 à 5 auteurs sont tous cités lors de la première citation. Si les mêmes auteurs sont cités plusieurs fois, seul le nom du premier auteur est mentionné, suivi de « et al. »</i> La virgule avant l'esperluette (&) est facultative.

6 auteurs et plus	D'après Perrin et al. (2003), L'hypothèse centrale est que les professionnels de la santé amenés à conseiller les utilisateurs en matière de contraception ont des représentations mobilisant et leur savoir scientifique et leur savoir de sens commun, mises en œuvre quotidiennement dans leur pratique professionnelle (p. 6).	Seul le premier auteur est indiqué, suivi de « et al. », dès la première citation.
Institution	<u>1^{ère} citation</u> La prévention de l'obésité doit commencer dès la petite enfance (Organisation mondiale de la santé [OMS], 2003). <u>2^e citation</u> « L'obésité infantile est fréquente chez l'enfant né de mère obèse » (OMS, 2003, p. 112).	Lors de la première citation, le nom développé de l'institution est mentionné suivi de son abréviation. Dès la deuxième citation, l'abréviation suffit.
Département ou service d'une institution	« 60% de notre santé dépend de paramètres extérieurs au système de soins et aux caractéristiques individuelles » (République et canton de Genève, Département de l'emploi et de la santé, s.d.).	
Citation sans auteur	L'angoisse est « une anxiété oppressante, se manifestant par des troubles physiques (spasmes, sudation, dyspnée, etc.) » (Le Petit Larousse illustré, 2014, p. 82).	Si le document n'a pas d'auteur, il faut indiquer directement le titre, l'année et la page.
Citation d'un auteur ayant publié plusieurs documents la même année	« Il n'est pas interdit de réfléchir dans son coin sans rien dire à personne » (Perrenoud, 2005a, p. 31). « Tous les enfants ne travaillent pas comme des forçats ou des esclaves » (Perrenoud, 2005b, p. 27).	Différencier les publications en ajoutant un suffixe « a, b, c ... » après la date d'édition au fur et à mesure des citations et reporter les suffixes tels quels dans la liste de références bibliographiques.
Plusieurs auteurs de différentes œuvres cités simultanément	Les modèles conceptuels en soins infirmiers de plusieurs auteurs s'inscrivent dans le paradigme de la transformation (Parse, 1981 ; Rogers, 1971 ; Watson, 1979).	Mentionner les auteurs par ordre alphabétique, puis par ordre chronologique croissant d'un même auteur.
Citation d'un auteur par un autre auteur	« L'éducation doit être considérée, au moins partiellement, comme un effort pour produire le meilleur être humain, pour encourager une bonne vie, et pour promouvoir une bonne société » (Maslow, 1964 cité par Haidt, 2010, p. 238). La constitution de l'identité adulte se fait par un processus d'identification suivi d'un processus d'identisation (Baudoin & Küng, 2007 citées par D. Hicklin (Document non publié [Support de cours], 4 octobre 2017)).	Dans la liste de références bibliographiques, seul le document qui a été consulté directement est mentionné. Pour rappel, s'il s'agit d'un document non publié, celui-ci n'est pas référencé dans la liste de références bibliographiques (voir chapitre 3.4 « Document non publié »)

3.2 Citations directes

Une **citation directe** désigne un extrait de texte (repris mot pour mot) tiré d'une autre source venant appuyer le propos. Il est important de reproduire la citation textuellement: ponctuation originale, majuscules et fautes, s'il y en a.

Extrait de texte	Citations	Remarques (S'applique pour les citations en français et en langue étrangère)
Citation comprenant moins de 40 mots	D'après Colas (2009), « qu'il s'agisse de l'hypoglycémie ou de l'hyperglycémie, la retenue pour le soignant reste la même, ne pas se laisser influencer ou décourager par le désir du patient » (p. 87).	<i>Les citations courtes sont toujours intégrées dans la phrase avec des guillemets.</i>
Citation comprenant plus de 40 mots	Schenk, Leuba et Büla (2005) affirment que : Le vieillissement n'engendre pas à lui seul des difficultés dans la gestion des sentiments d'appartenance et de valeur ; d'autres facteurs s'avèrent bien plus déterminants, par exemple : la personnalité, le parcours de vie, l'état de santé, les modalités d'insertion économique, culturelle, sociale et familiale, le statut et la place socialement assignés (p. 32).	<i>Les citations longues sont insérées dans la phrase sans guillemets dans un paragraphe en soi avec un léger retrait marginal par rapport au reste du texte.</i>
Partie de citation	Certaines variations révèlent plus « de l'apparence de l'organisation sociale que des lois propres de cette organisation » (Braconnier & Marcelli, 1998, p. 37), ce qui engendre une rupture par rapport aux relations sociales.	<i>La citation est insérée sans majuscules et entre « » dans le texte.</i>
Ajout de mots dans la citation	« Elle [la pratique infirmière] vise le maintien de la santé de la personne dans toutes ses dimensions : santé physique, mentale, sociale » (Pepin, Kérouac & Ducharme, 2010, p. 40).	<i>Les termes sont ajoutés entre crochets.</i>
Omission de mots dans la citation	« Pour agir avec compétence, une personne devra de plus en plus combiner et mobiliser non seulement ses propres ressources ... mais également des ressources de son environnement Agir avec compétence suppose donc de savoir interagir avec autrui » (Le Boterf, 2001, p. 40).	<i>S'il y a omission au milieu ou à la fin du texte cité, elle est signalée par ... (trois points de suspension). Un point supplémentaire est ajouté si l'omission est entre deux phrases.</i>

3.3 Citations indirectes

Une **citation indirecte** est un résumé ou une reformulation de la pensée d'un auteur. Elle peut se référer à l'œuvre complète d'un auteur ou à une partie d'un document. Les citations indirectes sont toujours intégrées dans le texte sans guillemets et sans retrait marginal.

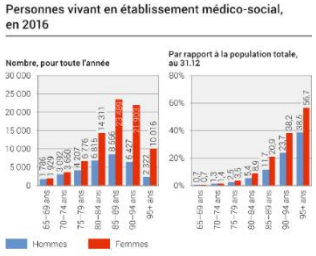
Reformulation d'un texte	Citations	Remarques
Paraphrase d'un texte écrit en français	Pour Colas (2009), le soignant doit adopter une attitude objective sans se laisser influencer par l'état hypoglycémique ou hyperglycémique du patient.	<i>Il n'est pas obligatoire d'indiquer les pages.</i>
Paraphrase ou traduction en français d'un texte écrit en langue étrangère	La théorie d'Orem est l'une des théories infirmières les plus discutées au niveau national et international (Meleis, 2012).	

3.4 Cas particuliers

Ressource Internet	Citations	Remarques (Pour les mentions d'auteurs et d'édition, se référer au chapitre 4.1.)
Site ou page web	<p><u>Auteur :</u></p> <ol style="list-style-type: none"> 1) Mentionner l'auteur du document s'il existe (O'Dea, 2014) 2) S'il n'y a pas d'auteur du document, mentionner l'organisme (Association, etc.) (Promotion santé suisse, 2017) (SanteRomande.ch, 2016) 3) S'il n'y a pas d'auteur/organisme, mentionner le titre du document (bien vérifier que le site soit fiable) (Breast cancer in women, 2013) <p><u>Date :</u></p> <ol style="list-style-type: none"> 1) Mentionner la date du document ou du copyright © ou de dernière mise à jour Organisation mondiale de la santé [OMS], 2011 2) S'il n'y a pas de date, ajouter l'abréviation s.d. à la place de la date (Alzheimer Suisse, s.d.) 	<p><i>Ne pas mentionner les pages, à moins qu'il s'agisse d'un document pdf dont les pages sont numérotées.</i></p> <p><i>Lorsque plusieurs pages web d'un même site sont citées et que les dates sont similaires, se référer au chapitre 3.1 « Citation d'un auteur ayant publié plusieurs documents la même année »</i></p>

Document non publié	Citations	Remarques
<p>Cours mis à disposition sur Moodle (Support de cours, polycopié non consultable en libre-accès etc.)</p>	<p>D'après le cours de S. Favre, écouter nécessite de posséder certaines qualités qui permettent d'entendre, de comprendre le message communiqué dans ses dimensions conceptuelle et également affective (Document non publié [Support de cours], 12 février 2015).</p>	<p><i>Les présentations de cours non consultables en libre-accès sont traitées comme des citations indirectes, sans guillemets. Il faut ajouter l'initiale devant le nom d'auteur.</i></p> <p>Elles sont citées uniquement dans le texte, et ne sont pas référencées dans la liste de références bibliographiques.</p>
<p>Autres documents non publiés (Documents internes d'institution, etc...)</p>	<p>En 2016, 194 diplômes Bachelor ont été délivrés à la Haute école de santé (HES-SO Genève, document non publié, 2016).</p>	<p><i>Il faut également ajouter l'initiale devant le nom d'auteur.</i></p> <p>Les documents non publiés sont cités uniquement dans le texte, et ne sont pas référencés dans la liste de références bibliographiques.</p>
<p>Communication orale non publiée lors d'un congrès/colloque</p>	<p>Lors du 6^e congrès mondial des infirmières et infirmiers francophones, Bontemps (2015) a présenté une nouvelle approche d'enseignement pour les professionnels de la santé : l'utilisation d'un MOOC portant sur l'hypertension artérielle.</p>	<p>Les communications orales non publiées présentées lors d'un congrès/colloque/ conférence sont traitées comme des citations indirectes et sont exceptionnellement indiquées dans la liste de références bibliographiques :</p> <p><i>Voir chapitre 4.2 « Communication orale ou par affiche (poster) présentée lors d'un colloque (Communication non publiée) »</i></p>
<p>Communication personnelle écrite et/ou orale (Mails, discussions, entretiens non publiés, etc.)</p>	<p>J. Dupond (communication personnelle, 15 mai 2015) informe que la pénurie des infirmières est toujours d'actualité.</p>	<p><i>Les communications personnelles écrites et/ou orales sont traitées comme des citations indirectes, sans guillemets. Il faut également ajouter l'initiale devant le nom d'auteur.</i></p> <p>Elles ne sont pas référencées dans la liste de références bibliographiques, car elles ne sont ni publiées ni accessibles au lecteur.</p>

Texte législatif	Citations	Remarques
<p>Article ou texte de loi (citation directe ou indirecte)</p>	<p><u>1^{ère} citation</u> Selon l'art. 19 de la Loi fédérale sur l'assurance-maladie du 18 mars 1994 (LAmal ; RS 832.10), « Les assureurs encouragent la prévention des maladies ».</p> <p>Numéro de l'article si existant + Titre officiel complet et date d'adoption de la loi ou de l'article, (abréviation officielle de la loi si existant ; abréviation du recueil officiel usuel + numéro)</p> <p><u>2^e citation</u> Selon l'art. 64 LAmal, « Les assurés participent aux coûts des prestations dont ils bénéficient».</p>	<p><i>C'est la date de création de la loi qui fait foi.</i></p> <p><i>Lors de la première citation, la référence complète de la loi, de l'acte ou d'un article doit apparaître.</i></p> <p><i>Lors de la deuxième citation du même texte législatif (l'article peut être différent), indiquer uniquement l'abréviation, sans date.</i></p>
<p>Article ou texte de loi cantonal (citation directe ou indirecte)</p>	<p><u>1^{ère} citation</u> « La prévention comprend l'ensemble des mesures ayant pour but d'éviter la survenance de maladies et d'accidents ou de réduire leur nombre, leur gravité et leurs conséquences » (Art. 15 de la Loi genevoise sur la santé du 7 avril 2006 (LS/GE ; RSG K 1 03)).</p> <p>Numéro de l'article si existant + Titre officiel complet + date d'adoption de la loi ou de l'article, (abréviation officielle de la loi si existant/ abréviation du canton; abréviation du recueil officiel usuel + numéro)</p> <p><u>2^e citation du même texte législatif</u> « Les mesures de promotion de la santé et de prévention englobent en particulier ... » (Art. 16 LS/GE).</p>	<p><i>C'est la date de création de la loi qui fait foi.</i></p> <p><i>Lors de la première citation, la référence complète de la loi, de l'acte ou d'un article doit apparaître.</i></p> <p><i>Lors de la deuxième citation du même texte législatif (l'article peut être différent), indiquer uniquement l'abréviation de la loi, sans date.</i></p>

Figure	Citations	Remarques																																																
<p>Insertion d'image, photo, tableau, graphique, etc.</p>	<p>Personnes vivant en établissement médico-social, en 2016</p>  <p>Nombre, pour toute l'année</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>Tranche d'âge</th> <th>Hommes</th> <th>Femmes</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>65-69 ans</td> <td>1 285</td> <td>1 285</td> </tr> <tr> <td>70-74 ans</td> <td>3 126</td> <td>3 126</td> </tr> <tr> <td>75-79 ans</td> <td>4 077</td> <td>4 077</td> </tr> <tr> <td>80-84 ans</td> <td>6 815</td> <td>6 815</td> </tr> <tr> <td>85-89 ans</td> <td>13 556</td> <td>13 556</td> </tr> <tr> <td>90-94 ans</td> <td>16 427</td> <td>16 427</td> </tr> <tr> <td>95+ ans</td> <td>13 222</td> <td>13 222</td> </tr> </tbody> </table> <p>Par rapport à la population totale, au 31.12</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>Tranche d'âge</th> <th>Hommes (%)</th> <th>Femmes (%)</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>65-69 ans</td> <td>0,7</td> <td>0,7</td> </tr> <tr> <td>70-74 ans</td> <td>1,4</td> <td>1,4</td> </tr> <tr> <td>75-79 ans</td> <td>2,5</td> <td>2,5</td> </tr> <tr> <td>80-84 ans</td> <td>4,6</td> <td>4,6</td> </tr> <tr> <td>85-89 ans</td> <td>9,0</td> <td>9,0</td> </tr> <tr> <td>90-94 ans</td> <td>18,2</td> <td>18,2</td> </tr> <tr> <td>95+ ans</td> <td>36,7</td> <td>36,7</td> </tr> </tbody> </table> <p>Tiré de : Office fédéral de la statistique [OFS], 2017</p>	Tranche d'âge	Hommes	Femmes	65-69 ans	1 285	1 285	70-74 ans	3 126	3 126	75-79 ans	4 077	4 077	80-84 ans	6 815	6 815	85-89 ans	13 556	13 556	90-94 ans	16 427	16 427	95+ ans	13 222	13 222	Tranche d'âge	Hommes (%)	Femmes (%)	65-69 ans	0,7	0,7	70-74 ans	1,4	1,4	75-79 ans	2,5	2,5	80-84 ans	4,6	4,6	85-89 ans	9,0	9,0	90-94 ans	18,2	18,2	95+ ans	36,7	36,7	<p><i>Attention aux droits d'auteur lors de l'utilisation d'images.</i></p>
Tranche d'âge	Hommes	Femmes																																																
65-69 ans	1 285	1 285																																																
70-74 ans	3 126	3 126																																																
75-79 ans	4 077	4 077																																																
80-84 ans	6 815	6 815																																																
85-89 ans	13 556	13 556																																																
90-94 ans	16 427	16 427																																																
95+ ans	13 222	13 222																																																
Tranche d'âge	Hommes (%)	Femmes (%)																																																
65-69 ans	0,7	0,7																																																
70-74 ans	1,4	1,4																																																
75-79 ans	2,5	2,5																																																
80-84 ans	4,6	4,6																																																
85-89 ans	9,0	9,0																																																
90-94 ans	18,2	18,2																																																
95+ ans	36,7	36,7																																																

4 Références bibliographiques

4.1 Généralités

Définition

Une **référence bibliographique** identifie précisément le document cité. Elle doit permettre d'accéder à la source.

Documents électroniques (DOI et URL)

Le DOI (Digital Object Identifier) est un système d'identification permanent d'un document en ligne. C'est un code alphanumérique de plus en plus utilisé dans une référence à la place de l'adresse URL qui peut changer souvent.

Pour retrouver un document référencé avec un DOI, aller sur le site <http://dx.doi.org> et indiquer le numéro DOI de l'article recherché.

Il n'y a pas de «.» après un DOI ou une adresse URL.

Abréviations

Abréviations à utiliser dans les références quand le lieu de publication, le nom de l'éditeur ou la date de publication ne sont pas indiqués dans le document :

(Ed. ou Eds) : éditeur scientifique
(Dir.) : sous la direction de
éd. (exemple : 2^e éd.) : numéro d'édition
(S.l.) : sans lieu de publication (sine loco)
(s.n.) : sans nom de l'éditeur (sine nomine)
(s.d.) : sans date (sine datum)

L'abréviation des pages se fait différemment en fonction du type de document :

- Pour les chapitres d'ouvrage collectif et pour les articles de la presse quotidienne, les pages sont indiquées avec l'abréviation «p.» pour une seule page consultée et «pp.» pour plusieurs pages. Exemple : p. 7 ou pp. 7-14
- Pour les articles de périodique (revue, magazine), les pages sont indiquées sans abréviation. Exemple : 7-14

Les règles ci-dessous s'appliquent à tous les types de documents (livre, revue, page web, etc.)

Auteurs	Références	Remarques
Un auteur	Lepage, B. (2014). Promouvoir la résilience : la démarche écosystémique. <i>Thérapie familiale</i> , 35(2), 177-192. doi :10.3917/TF.142.0177	
2 à 7 auteurs	Braconnier, A. & Marcelli, D. (1998). <i>L'adolescence aux mille visages</i> . Paris : O. Jacob. Heywang-Köbrunner, S., Schreer, I., Dershaw, D.D., & Grumbach, Y. (2000). <i>Imagerie diagnostique du sein</i> . Paris : Masson.	Tous les auteurs sont mentionnés dans l'ordre d'apparition sur la page de titre. La virgule avant l'esperluette (&) est facultative.
8 auteurs et plus	Allet, L., Cieza, A., Bürge, E., Finger, M., Stucki, G., Monnin, D.,... Omega Huber, E. (2008). Les catégories d'interventions CIF s'appliquant à la physiothérapie des affections musculosquelettiques. <i>Kinesithérapie</i> , 8(73), 19-28.	Les 6 premiers auteurs sont indiqués dans l'ordre d'apparition sur la page de titre, suivis d'une virgule, de 3 points de suspension et du dernier auteur.
Sans nom d'auteur	<i>Le Petit Larousse illustré</i> . (2014). Paris : Larousse.	Ne pas tenir compte des articles définis ou indéfinis pour l'ordre alphabétique dans la liste de références bibliographiques.
Ouvrage collectif dirigé par un ou plusieurs auteurs	Poilpot, M.-P. (Dir.). (2000). <i>Etre parents en situation de grande précarité</i> . Ramonville Saint-Agne : Erès.	Un ouvrage collectif dirigé ou coordonné par un ou plusieurs auteurs est indiqué par (Dir.) ou (Ed.).
Institution comme auteur	Hôpitaux universitaires Genève. (2015). <i>Programme obésité</i> . Accès http://www.hugge.ch/enseignement-therapeutique-pour-maladies/programme-obesite	

Editeurs (Editeurs commerciaux, mention d'édition)	Références	Remarques
Plusieurs lieux d'édition et un seul éditeur	Wright, L.M. & Leahey, M. (2013). <i>L'infirmière et la famille : guide d'évaluation et d'intervention</i> (4 ^e éd.). Montréal : Pearson.	Seul le 1 ^{er} lieu est indiqué.
2 lieux d'édition et 2 éditeurs	Fondation suisse de cardiologie. (2000). <i>Au cœur du problème</i> [CD-ROM]. Berne : Fondation suisse de cardiologie/Lausanne : CEMCAV.	1 ^{er} lieu d'édition : 1 ^{er} éditeur/2 ^e lieu d'édition : 2 ^e éditeur.
Aucun lieu d'édition et/ou aucun éditeur mentionné	Conne-Perréard, E., Glardon, M.-J., Parrat, J. & Usel, M. (2001). <i>Effets de conditions de travail défavorables sur la santé des travailleurs et leurs conséquences économiques.</i> (S.l.) : (s.n.).	Aucun lieu d'édition : indiquer l'abréviation « sans lieu » (S.l.) à la place du lieu. Aucun éditeur mentionné : indiquer l'abréviation « sans nom » (s.n.) à la place du nom.
Avec mention de réédition	Marieb, E.N. & Hoehn, K. (2010). <i>Anatomie et physiologie humaines</i> (4 ^e éd.). Saint-Laurent : ERPI.	Pour une édition revue : (éd. rev.)

4.2 Type de document

Livres	Références	Remarques (Pour les mentions d'auteurs et d'édition, se référer au chapitre 4.1.)
Livres	Cyrulnik, B. (2004). <i>Parler d'amour au bord du gouffre</i> . Paris : O. Jacob. Nom de l'auteur, Initiale du prénom. (Année). Titre : sous-titre. Lieu : Editeur.	Ne mentionner ni le nom de la collection ni les pages.
Chapitre d'ouvrage collectif (auteur de l'ouvrage différent de l'auteur du chapitre)	Szejer, M. (2003). D'une naissance à l'autre. In V. Chauveau & M. Melkonian (Dir.), <i>Ruptures : moments de vérité</i> (pp. 19-28). Paris : Autrement. Nom de l'auteur du chapitre, Initiale du prénom. (Année). Titre du chapitre. In Initiale du prénom de l'auteur de l'ouvrage. Nom de l'auteur (Dir. Ou Ed.), Titre de l'ouvrage (pp. du chapitre). Lieu : Editeur.	Si l'auteur de l'ouvrage est le même que l'auteur du chapitre, le référencer en tant que Livre.
Ouvrage en plusieurs volumes	Lewis, S. M., Heitkemper, M. M. & Dirksen, S. R. (2003). <i>Soins infirmiers : médecine-chirurgie : tome 3 : appareils digestif, urinaire et reproducteur, système endocrinien</i> . Laval : Beauchemin/Bruxelles : De Boeck Université. Nom de l'auteur, Initiale du prénom. (Année de publication). Titre du livre: numéro de volume : titre du volume. Lieu: Editeur.	Mentionner uniquement le volume utilisé.
Livres électroniques avec DOI	Gray-Davidson, F. (1999). <i>Alzheimer's disease: frequently asked questions</i> . doi:10.1036/0737300795 Nom de l'auteur, Initiale du prénom. (Année). Titre : sous-titre. DOI	Il est aussi possible d'inscrire le DOI sous la forme : http://doi.org/10.1036/0737300795
Livres électroniques avec URL	Organisation mondiale de la santé. (2008). <i>Rapport sur la santé dans le monde 2008 : les soins de santé primaires : maintenant plus que jamais</i> . Accès http://www.who.int/whr/2008/08_report_fr.pdf Nom de l'auteur, Initiale du prénom. (Année). Titre : sous-titre. Accès URL de la page d'accueil de l'éditeur ou du livre	Utiliser l'URL uniquement si le DOI n'est pas disponible.
Chapitre d'un livre électronique (auteur de l'ouvrage différent de l'auteur du chapitre)	McNamara, R.I., Jadbabaie, F. & Stergiopoulos, K. (2010). Echocardiographic imaging. In L. Yi-Hwa & F.J.T. Wackers (Ed.), <i>Cardiovascular Imaging</i> (pp. 80-119). Accès http://site.ebrary.com/lib/kfhch/docDetail.action?docID=10333038 Nom de l'auteur du chapitre ou de l'article, Initiale du prénom. (Année). Titre du chapitre ou de l'article. In Initiale du prénom de l'auteur de l'ouvrage. Nom de l'auteur (Dir. Ou Ed.), Titre de l'ouvrage (pp. du chapitre). Accès URL	Si l'auteur de l'ouvrage est le même que l'auteur du chapitre, le référencer en tant que livre électronique. Utiliser l'URL uniquement si le DOI n'est pas disponible.

Brochure	Références	Remarques (Pour les mentions d'auteurs et d'édition, se référer au chapitre 4.1.)
Version imprimée	Sonderegger, A. (2005). <i>L'œdème lymphatique après un cancer : risques diagnostic, traitement</i> [Brochure]. Berne : Ligue suisse contre le cancer. Nom de l'auteur, initiale du prénom. (année). <i>Titre</i> [Brochure]. Lieu : Editeur.	
Version électronique	Sonderegger, A. (2005). <i>L'œdème lymphatique après un cancer : risques, diagnostic, traitement</i> [Brochure]. Accès http://assets.krebsliga.ch/downloads/2404_1.pdf Nom de l'auteur, initiale du prénom. (année de publication ou de mise à jour). <i>Titre</i> [Brochure]. doi:xx.xxxx/xxxxxxxx ou Accès adresse URL	

Dictionnaire, encyclopédie	Références	Remarques (Pour les mentions d'auteurs et d'édition, se référer au chapitre 4.1.)
Version imprimée	Dortier, J-F. (Dir). (2004). <i>Dictionnaire des sciences humaines</i> . Auxerre : Sciences humaines Editions. Nom de l'auteur ou directeur, initiale du prénom (si présents). (année). <i>Titre</i> . Lieu : Editeur.	
Version électronique	<i>Le Grand Robert de la langue française</i> . (2011). Accès http://gr.bvdep.com/ Nom de l'auteur, initiale du prénom. (année). <i>Titre</i> . doi:xx.xxxx/xxxxxxxx ou Accès adresse URL	

Travail de diplôme	Références	Remarques (Pour les mentions d'auteurs et d'édition, se référer au chapitre 4.1.)
Bachelor, CAS/DAS, Master, etc. (version imprimée)	Mundler, C. & Tschopp F. (2010). <i>Effets des étirements lors de l'échauffement des sportifs sur la performance au sprint</i> (Travail de Bachelor). Haute école de santé, Genève. Nom de l'auteur, Initiale du prénom. (année). <i>Titre</i> (Type de document non publié). Nom de l'institution, lieu.	<i>Si le nom de l'institution comprend la ville où elle se trouve, le lieu n'est pas répété.</i>
Bachelor, CAS/DAS, Master, etc. publié (version électronique)	Henke, A. (2010). <i>Design de service: l'ouverture d'un cabinet médical pour un médecin de premier recours, sans radiologie</i> (Travail de Bachelor. Haute école de gestion de Genève). Accès http://doc.rero.ch/record/20365/ Nom de l'auteur, Initiale du prénom. (année). <i>Titre</i> . (Type de document. Nom de l'école). Accès adresse URL	

Revue	Références	Remarques (Pour les mentions d'auteurs, se référer au chapitre 4.1.)
Article de revue avec volume et numéro de fascicule (version imprimée)	<p>Major, F. (1996). L'autonomie vue par les personnes âgées. <i>L'Infirmière du Québec</i>, 3(4), 46-48.</p> <p>Nom de l'auteur, Initiale du prénom. (année). Titre de l'article. <i>Titre de la revue en italique (pas en forme abrégée et sans le sous-titre), numéro du volume en italique</i>(numéro du fascicule entre parenthèses), numéros de pages.</p>	
Article de revue avec uniquement numéro de fascicule (version imprimée)	<p>Sommer, J. & Uebelhart, B. (2011). Enseigner les recommandations pour la pratique : ostéoporose. <i>Revue médicale suisse</i>, 295, 1070-1077.</p> <p>Nom de l'auteur, initiale du prénom. (année). Titre de l'article. <i>Titre de la revue en italique</i>(pas en forme abrégée et sans le sous-titre), <i>numéro du fascicule en italique</i>, numéros de pages.</p>	
Dossier thématique issu d'une revue (version imprimée)	<p>Baubet, T., Asensi, H. & Lachal, C. (Dir.). (2009). Accueil, asile, soin [Dossier]. <i>L'Autre</i>, 10(2), 146-155.</p> <p>Nom de l'éditeur du dossier, Initiale du prénom. (Dir. ou Ed.). (année). Titre du dossier [Dossier]. <i>Titre du périodique, numéro du volume</i> (numéro du fascicule entre parenthèses), numéros de pages.</p>	
Revue complète (numéro spécial) (version imprimée)	<p>Qu'est-ce que transmettre? Savoir, mémoire, culture, valeurs [Numéro spécial]. (2002). <i>Sciences humaines</i>, 36.</p> <p>Titre du numéro ou du supplément ou du hors-série [Numéro spécial]. (année). <i>Titre de la revue en italique, numéro du volume en italique</i>(numéro du fascicule entre parenthèses).</p>	Si uniquement numéro de fascicule, le mettre en italique.
Article de revue (version électronique) avec DOI	<p>Duchène, C., Pascal, G. & Prigent, S. (2010). Les viandes aujourd'hui : principales caractéristiques nutritionnelles. <i>Cahiers de nutrition et de diététique</i>, 45(1), 44-54. doi:10.1016/j.cnd.2009.12.001</p> <p>Nom de l'auteur, Initiale du prénom. (année). Titre de l'article. <i>Titre de la revue en italique (pas en forme abrégée et sans le sous-titre), Volume en italique</i> (numéro du fascicule entre parenthèses), numéros de pages. doi:xx.xxxx/xxxxxxxx</p>	Il est aussi possible d'inscrire le DOI sous la forme : http://doi.org/10.1016/j.cnd.2009.12.001 ou http://dx.doi.org/10.1016/j.cnd.2009.12.001
Article de revue (version électronique) avec URL	<p>Kruseman, M., Volery, M. & Bovier, P. (2008). The "goal setting approach" for overweight and obese patients : results of a retrospective cohort study in a dietetic consultation. <i>The Internet Journal of Allied Health Sciences and Practice</i>, 6(3), 1-5. Accès http://ijahsp.nova.edu/articles/vol6num3/kruseman.htm</p> <p>Nom de l'auteur, Initiale du prénom. (année). Titre de l'article. <i>Titre de la revue en italique (pas en forme abrégée et sans le sous-titre), Volume en italique</i>(numéro du fascicule entre parenthèses), numéros de pages. Accès adresse URL</p>	A utiliser uniquement quand le DOI n'est pas disponible.

<p>Article en prépublication (version électronique) (preprint, ahead of print, etc.)</p>	<p>Karamustafaoglu Balci, B. & Goynumer, G. (2018). Incidence of echogenic amniotic fluid at term pregnancy and its association with meconium. <i>Archives of Gynecology and Obstetrics</i>. Prépublication. doi: 10.1007/s00404-018-4679-7.</p> <p>Nom de l'auteur, Initiale du prénom. (année). Titre de l'article. <i>Titre de la revue en italique (pas en forme abrégée et sans le sous-titre)</i>. Prépublication. doi:xx.xxxx/xxxxxxxx</p>	<p><i>Si le DOI n'est pas disponible, utiliser l'adresse URL.</i></p>
<p>Article de revue issu d'un hors-série ou d'un supplément (version imprimée ou électronique)</p>	<p>Marchand, G. (2016). Se laver les mains : quand ? pourquoi ? comment ? <i>Manip info</i>, (h.s.), 40-42.</p> <p>Nom de l'auteur, initiale du prénom. (année). Titre de l'article. <i>Titre de la revue en italique (pas en forme abrégée et sans le sous-titre)</i>, (h.s.) ou (suppl)), numéros de pages.</p> <p>Sanford, N. E., Wilkinson, J. E., Nguyen, H., Diaz, G. & Wolcott, R. (2018). Efficacy of hyperbaric oxygen therapy in bacterial biofilm eradication. <i>Journal of Wound Care</i>, 27(Suppl 1), S20-S28. https://doi.org/10.12968/jowc.2018.27.Sup1.S20</p> <p>Nom de l'auteur, initiale du prénom. (année). Titre de l'article. <i>Titre de la revue en italique (pas en forme abrégée et sans le sous-titre)</i>, numéro(h.s. ou suppl numéro du supplément), numéros de pages.</p>	

<p>Quotidien</p>	<p>Références</p>	<p>Remarques (Pour les mentions d'auteurs, se référer au chapitre 4.1.)</p>
<p>Article de quotidien (version imprimée)</p>	<p>Imsand, C. (2011, 17 mai). Tout le monde devra passer à la caisse. <i>Le Courrier</i>, p. 6.</p> <p>Nom de l'auteur, Initiale du prénom. (année, jour mois). Titre de l'article. <i>Titre du quotidien, numéro du quotidien s'il y a lieu</i>, p. ou pp. si plusieurs pages.</p>	
<p>Article de quotidien (version électronique)</p>	<p>Imsand, C. (2011, 17 mai). Tout le monde devra passer à la caisse. <i>Le Courrier</i>. Accès http://www.lecourrier.ch/tout_le_monde_devra_passer_a_la_caisse</p> <p>Nom de l'auteur, Initiale du prénom. (année, jour mois). Titre de l'article. <i>Titre du quotidien</i>. doi:xx.xxxx/xxxxxxxx ou Accès adresse URL</p>	

Congrès, colloque	Références	Remarques (Pour les mentions d'auteurs et d'édition, se référer au chapitre 4.1.)
Congrès/Colloque (publié)	<p>Delage, M. & Lejeune, A. (Dir.). (2009). <i>La résilience de la personne âgée : un concept novateur pour prendre en soin la dépendance et la maladie d'Alzheimer : Actes du colloque de Hyères, 17 et 18 mai 2008</i>. Marseille : Solal.</p> <p>Nom du directeur(s), Initiale du prénom. (Dir.). (Année). <i>Titre du colloque : Actes ou Journées et lieu, date du colloque</i>. Lieu : Editeur.</p>	
Contribution d'un auteur à un colloque (communication publiée)	<p>Duysens, J., McFayden, A, Snijders, A. & Massaad, F. (2011). La marche et les réflexes : qui dirige qui ? In M. Lacour (Dir.), <i>Posture et Locomotion: Seizièmes Journées française de posturologie clinique, Lille, décembre 2010</i> (pp. 23-36). Marseille : Solal.</p> <p>Nom de l'auteur, Initiale du prénom. (année). Titre du document. In Initiale du prénom de l'auteur de l'ouvrage. Nom de l'auteur (Dir. Ou Ed.), <i>Titre de l'ouvrage : Titre du colloque : Actes ou Journées et lieu, date du colloque</i> (pp. du document s'il y en a). Lieu : Editeur.</p>	
Communication orale ou par affiche (poster) présentée lors d'un colloque (communication non publiée)	<p>Chatelain, B. & Terraneo, F. (2015). <i>My Mobile Health Space. Application mobile pour jeunes asthmatiques</i>. Poster présenté au 6^e congrès mondial des infirmières et infirmiers francophones, 31 mai-6 juin 2015, Montréal.</p> <p>Nom de l'auteur, Initiale du prénom. (année). <i>Titre de la communication</i>. Communication ou poster présenté(e) au(x) X^{ème}(s) Colloque ou Congrès ou Journées, Date du colloque, Lieu du colloque.</p>	<p><i>Les communications orales non publiées présentées lors d'un congrès/colloque/conférence sont exceptionnellement indiquées dans la liste de références bibliographiques.</i></p>

Support de cours	Références	Remarques (Pour les mentions d'auteurs, se référer au chapitre 4.1.)
Cours sur Moodle	<p>Rappel : Les supports de cours non diffusés/non consultables en accès libre sur Internet (ex. Moodle) sont uniquement indiqués lors de la citation et ne sont pas référencés dans la liste de références bibliographiques. Voir chapitre 3.4 « Documents non publiés »</p>	
Support de cours diffusé et consultable en libre-accès sur Internet	<p>Thibert, R. (2010). <i>Formation Zotero : gestion de bibliographie</i> [Présentation PowerPoint]. Accès http://www.slideshare.net/rthibert/zotero2</p> <p>Nom de l'auteur, Initiale du prénom. (année). <i>Titre</i> [Type de document]. Accès adresse URL</p>	

Ressource Internet	Références	Remarques (Pour les mentions, se référer au chapitre 4.1.)
Page ou site web : règles pour référencer auteurs et dates	<p><u>Auteur :</u></p> <ol style="list-style-type: none"> 1) Mentionner l'auteur du document s'il existe Kraizer, S. (2011). <i>Safety on the Internet</i>. Accès http://safechild.org/categoryparents/safety-on-the-internet/ 2) S'il n'y a pas d'auteur du document, mentionner l'organisme (Association, etc.) American Cancer Society. (2015). <i>Genetics and cancer</i>. Accès http://www.cancer.org/cancer/cancercauses/geneticsandcancer/index 3) S'il n'y a pas d'auteur/organisme, mentionner le titre du document (bien vérifier que le site soit fiable) <i>Breast cancer in women</i>. (2016). Accès https://www.nhs.uk/conditions/breast-cancer/ <p><u>Date :</u></p> <ol style="list-style-type: none"> 1) Mentionner la date du document ou de copyright © située en bas de page ou la date de dernière mise à jour. Kraizer, S. (2011). <i>Safety on the Internet</i>. Accès http://safechild.org/categoryparents/safety-on-the-internet/ 2) S'il n'y a pas de date, ajouter l'abréviation s.d. à la place de la date Alzheimer Suisse. (s.d.). <i>Société et politique</i>. Accès http://www.alz.ch/index.php/societe-et-politique.html 	
Page ou site web	<p>Organisation mondiale de la santé. (2011). <i>Preventing unsafe abortion</i>. Accès http://www.who.int/reproductivehealth/topics/unsafe_abortion/en/index</p> <p>Auteur ou Organisme. (année de publication, de dernière mise à jour ou de copyright). <i>Titre de la page consultée</i>. Accès adresse URL de la page spécifique</p>	
Document téléchargé (ex. format pdf)	<p>HUG. (2013). <i>Traitement par radiothérapie : des réponses à vos réponses</i>. Accès https://www.hug-ge.ch/sites/interhug/files/documents/radiotherapie_fr_06_13.pdf</p> <p>Auteur ou Organisme. (année de publication, de dernière mise à jour ou de copyright). <i>Titre de la page consultée</i>. Accès adresse URL du pdf</p>	Si le document PDF est sans adresse URL, indiquer l'adresse URL du site depuis lequel il a été téléchargé.

Figure	Références	Remarques (Pour les mentions d'auteurs et d'édition, se référer au chapitre 4.1.)
Image, photo, tableau, graphique, etc. tiré(e) d'une page Web	<p>Office fédéral de la santé publique. (2015). <i>Rougeole</i> [Graphique]. Accès http://www.bag.admin.ch/themen/medizin/00682/00684/01087/index.html?lang=fr</p> <p>Auteur ou Organisme. (année de publication, de dernière mise à jour ou de copyright). <i>Titre de la page consultée</i> [type de figure]. Accès adresse URL</p>	<p><i>Pour une figure tirée d'un autre type de document (livre, revue...), mettre la référence du document et ajouter entre crochet le type de figure après le titre.</i></p>

Texte législatif	Références	Remarques
Texte législatif (version imprimée)	<p><i>Loi sur la santé du 7 avril 2006</i> (LS ; RSG K 1 03).</p> <p><i>Titre et date d'adoption du texte de loi</i> (sigle (si existant) ; Recueil et numéro).</p>	
Article de loi (version imprimée)	<p><i>Art. 3 de la loi fédérale sur l'assurance-maladie du 18 mars 1994</i> (LAmal ; RS 832.10).</p> <p><i>Titre de l'article de loi et date d'adoption</i> (sigle (si existant) ; Recueil et numéro).</p>	
Texte ou article législatif (version électronique)	<p><i>Art. 3 de la loi fédérale sur l'assurance-maladie du 18 mars 1994</i> (LAmal ; RS 832.10). Accès https://www.admin.ch/opc/fr/classifiedcompilation/19940073/201501010000/832.10.pdf</p> <p><i>Titre et date d'adoption du texte ou de l'article de loi.</i> (sigle (si existant) ; Recueil et numéro). Accès URL</p>	

Document multimédia	Références	Remarques (Pour les mentions d'auteurs et d'édition, se référer au chapitre 4.1.)
DVD/Blu-ray/CD-ROM	<p>Breitman, Z. (2002). <i>Se souvenir des belles choses</i> [DVD]. (S.I.) : France Télévision Distribution.</p> <p>Nom de l'auteur ou réalisateur, Initiale du prénom. (année de production). <i>Titre</i> [Type de support]. Lieu : Editeur ou diffuseur.</p>	<p><i>Pour les émissions enregistrées sur support DVD, mettre entre crochets [Enregistrement vidéo] au lieu de [DVD].</i></p>
Vidéo en ligne (YouTube, etc.)	<p>Rolex Learning Center. (2011). <i>EPFL Rolex Learning Center designed by SANA</i> [Vidéo en ligne]. Accès http://www.youtube.com/watch?v=4O0OqdlOOPQ</p> <p>Auteur ou Organisme. (année de production). <i>Titre de la vidéo, de l'émission ou du reportage</i> [Type de support en ligne]. Accès adresse URL de la vidéo ou du site</p>	<p><i>Si la vidéo n'a pas d'adresse URL, mettre l'adresse URL de la page dans laquelle se trouve la vidéo.</i></p>
Podcast	<p>Radio Télévision Suisse. (2015, 7 mai). <i>CQFD : croyances, peurs et processus de guérison</i> [Podcast audio]. Accès http://cqfd_20150507_standard_dossier_8c1c5ddf-a61c-42a8-a3a3-541191d40963-128k.mp3/</p> <p>Auteur/Organisme. (année de production, jour mois). <i>Titre de l'émission : titre du reportage</i> [Type de support en ligne]. Accès adresse URL</p>	

5 Présentation des références bibliographiques

5.1 Généralités

Les références sont présentées en deux listes distinctes :

- Une **liste de références bibliographiques** qui énumère toutes les sources d'information citées dans le texte. Elle permet de retrouver le contexte original d'une citation donnée.
- Une **bibliographie** qui présente les références de documents utilisés pour l'élaboration du travail, mais pas directement citées dans le texte. Elle peut être facultative si une liste de références bibliographiques existe déjà.

5.2 Classement des documents

Les documents sont classés, tous types de documents confondus, par ordre alphabétique des noms d'auteurs ou des titres lorsqu'il n'y a pas d'auteurs.

Si la référence commence par un titre, ne pas tenir compte des articles « le », « la », « un », « des », etc ..., mais de la première lettre du nom. (ex. Le Grand Robert sera classé sous « G » et non sous « L »).

Si un auteur a écrit plusieurs ouvrages, ils figurent par ordre chronologique décroissant de l'année de parution (2005, 2003, 2002 ...).

5.3 Alignement des références

Dès la 2^e ligne d'une référence bibliographique, faire un retrait marginal vers la droite de minimum quatre espaces.

5.4 Liste de références bibliographiques²

Alligood, M.R. (2014). *Nursing theory : utilization & application* (5th ed). St. Louis : Elsevier Mosby.

American Psychological Association. (2010). *Publication manual of the American Psychological Association* (6th ed.). Washington : American Psychological Association.

Art. 15 de la Loi genevoise sur la santé du 7 avril 2006 (LS/GE ; RSG K 1 03)

Art. 16 de la Loi genevoise sur la santé du 7 avril 2006 (LS/GE ; RSG K 103)

Art. 19 de la Loi fédérale sur l'assurance-maladie du 18 mars 1994 (LAmal ; RS 832.10)

Art. 64 de la Loi fédérale sur l'assurance-maladie du 18 mars 1994 (LAmal ; RS 832.10)

Art. 25 de la Loi fédérale sur le droit d'auteur et les droits voisins du 9 octobre 1992 (LDA ; RS 231.1). Accès <https://www.admin.ch/opc/fr/classified-compilation/19920251/>

Bontemps, S. (2015). *Le MOOC Santé HEdS « Au cœur de l'hypertension »*. Communication présentée au 6^e congrès mondial des infirmières et infirmiers francophones, 31 mai-6 juin 2015, Montréal.

Braconnier, A. & Marcelli, D. (1998). *L'adolescence aux mille visages*. Paris : O. Jacob.

Colas C. (2009). L'empathie en diabétologie ou, le patient à l'instar du soignant : « j'ai besoin de votre aide pour, à mon tour, vous aider ». *Médecine des maladies métaboliques*, 3(1), 86-88.

Haidt, J. (2010). *L'hypothèse du bonheur : la redécouverte de la sagesse ancienne dans la science contemporaine*. Wavre : Mardaga.

Le Boterf, G. (2001). *Construire les compétences individuelles et collectives*. Paris: Editions d'Organisation.

Lombard Buffet, A., Mattioli, L., Villard, M. & Harfouche, Y. (2013). *Références bibliographiques* [Image]. Accès <https://sites.google.com/site/tpebigdata/annexes/file-cabinet>

² Références mentionnées dans le chapitre 3 : Citations

- Meleis, A. I. (2012). *Theoretical nursing: development and progress* (4th ed.). Philadelphia : Lippincott.
- Office Fédéral de la Statistique. (2017). *Santé des personnes âgées* [Graphique]. Accès <https://www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/statistiques/sante/etat-sante/personnes-agees.html>
- Organisation mondiale de la santé. (2003). *Obésité : prévention et prise en charge de l'épidémie mondiale : rapport d'une consultation de l'OMS*. Genève : OMS.
- Parse, R. M. (1981). *Man living health : a theory of nursing*. New York : Wiley.
- Pepin, J., Kérouac, S. & Ducharme, F. (2010). *La pensée infirmière* (3^e éd.). Montréal : Chenelière Education.
- Perrenoud, P. (2005a). Assumer une identité réflexive. *Educateur*, 2, 31.
- Perrenoud, P. (2005b). Le métier des élèves leur appartient. *Educateur*, 4, 27.
- Perrin, E., Chardonens, D., Bianchi-Demicheli, F., Kulier, R., Bettoli, L., Bonnet J., ... Lorenzi-Cioldi, F. (2003). *Représentations de la contraception des professionnels de la santé*. Genève : Le Bon Secours/HUG, Département de psychiatrie.
- Le Petit Larousse illustré*. (2014). Paris : Larousse.
- République et canton de Genève, Département de l'emploi et de la santé. (s.d.) *Santé et sécurité sanitaire*. Accès <https://www.ge.ch/organisation/departement-emploi-affaires-sociales-sante/sante-securite-sanitaire>
- Rogers, A. E. (1971). *An introduction to the theoretical basis of nursing*. Philadelphia : Davis.
- Schenk, F., Leuba, G. & Büla C. (2005). *Du vieillissement cérébral à la maladie d'Alzheimer : autour de la notion de plasticité*. Bruxelles : De Boeck.
- Watson, J. (1979). *Nursing : the philosophy and science of caring*. Boston : Little, Brown and Company.

5.5 Bibliographie

- International DOI Foundation (2012). *The DOI® System*. Accès <http://dx.doi.org>

5.6 Exemple

Texte avec citations

«La rédaction d'un travail implique généralement la consultation de nombreux documents. Ne pas indiquer ses sources relève du plagiat et peut être puni par le droit pénal » (Haute école de santé [HEdS], 2018, p. 4).

On entend par plagier « piller les œuvres d'autrui en donnant pour siennes les parties copiées » (*Le Petit Larousse illustré*, 2015).

Bas Swaen (2018) indique que «pour mentionner les sources, il y a des règles qui dépendent du style de référence que vous devez utiliser. Il y a de nombreuses différences parmi les nombreux styles de référence. La norme APA est très largement utilisée ».

Les erreurs de citations sont nombreuses dans les écrits du milieu académique. Une étude a montré que, dans plusieurs revues de psychologie expérimentale, environ un tiers des références bibliographiques étaient fausses (Faunce & Soames Job, 2001 cités par Mandernach, Zafonte & Taylor, 2016).

Luttrell, Bufkin, Eastman et Miller (2010) ont démontré qu'un cours intensif d'une heure sur les normes APA était plus efficace qu'une auto-formation sur le sujet (p.194).

Liste de références bibliographiques

Haute école de santé, Centre de documentation. (2018). *Guide de présentation des citations et références bibliographiques (style APA)* [Brochure]. Accès https://www.hesge.ch/heds/sites/default/files/documents/CentreDoc/citation-ref-biblio/guidecitationsreferences_2015_siteweb.pdf

Luttrell, V. R., Bufkin, J. L., Eastman, V. J. & Miller, R. (2010). Teaching scientific writing: measuring student learning in an intensive APA skills course. *Teaching of Psychology*, 37(3), 193-195. <https://doi.org/10.1080/00986283.2010.488531>

Mandernach, B. J., Zafonte, M. & Taylor, C. (2016). Instructional strategies to improve college students' APA Style writing. *International Journal of Teaching and Learning in Higher Education*, 27(3), 407-412.

Le Petit Larousse illustré. (2015). Paris: Larousse.

Swaen, B. (2018). *Aperçu des styles de citation en français*. Accès <https://www.scribbr.fr/citation-des-sources/aperçu-des-styles-de-citation/>

